

PROJET D'ETABLISSEMENT

« LES POUSSINS »



SOMMAIRE

Introduction

Projet social

Présentation de la structure

Projet éducatif et pédagogique

Conclusion

INTRODUCTION

L'impact des nouvelles connaissances en psychologie et les apports de la psychanalyse ont renouvelé le regard porté sur la petite enfance, et ont permis une meilleure compréhension du développement du jeune enfant. A présent, nous parlons plus volontiers de structures d'accueil que de mode de garde, s'accompagnant d'une prise de conscience collective des professionnels de la petite enfance qui mettent en avant un véritable désir de reconnaître les besoins du jeune enfant.

La spécificité des lieux d'accueil réside dans le fait que l'enfant, pour pouvoir être admis au sein de la structure, doit se séparer de ses parents. C'est ainsi que le terme d'accueil est lié à celui de la séparation. Se séparer de ses parents, se séparer de son enfant, accepter de vivre l'un sans l'autre n'est pas chose facile. Il est donc indispensable de se préparer à cette séparation et à son corollaire, la rencontre avec un nouveau lieu.

L'organisation de moments d'accueil et leur déroulement visant à prendre en compte les parents et leurs enfants dans leurs diversités, font partie de la démarche globale de la structure qui s'établit autour du projet d'établissement. Ce projet, élaboré en équipe, se propose d'organiser et de faire vivre un environnement riche et stimulant aux enfants accueillis, afin qu'ils puissent développer leurs potentialités en cohérence avec les conceptions et les attentes éducatives de leurs parents, et celles offertes par les professionnelles de la structure

PROJET SOCIAL

Renseignements administratifs :

Structure : Multi Accueil « les poussins »

Adresse : 2 Impasse des fleurs, 76590 Longueville sur scie

02 35 04 56 04

Date d'ouverture : Aout 2004

Contrat enfance et jeunesse : 2019/2022

Gestionnaire : Communauté de Communes Terroir de Caux

Nature juridique : Collectivité territoriale

Représenté par Monsieur Bureaux Olivier

En sa qualité de Président

11, route de Dieppe

76730 Bacqueville en Caux

Tél : 02 35 85 46 69

Email : contact@terroirdecaux.net

Données démographiques de la Communauté de Communes Terroir de Caux :

La Communauté de Communes Terroir de Caux est née au 1^{er} janvier 2017 suite à la fusion des Communautés de Communes des trois rivières, Sâne et Vienne, Varenne et scie et des communes de Bracquetuit, Cressy et Cropus.

La Communauté de Communes Terroir de Caux regroupe 81 communes pour plus de 38000 habitants.

Le multi accueil « les poussins » se situe à Longueville sur scie, commune de 980 habitants.

Les locaux, où sont accueillis les enfants, présentent une superficie de 139 mètres carrés.

Nous pouvons accueillir jusqu'à 19 enfants à la fois. Le bâtiment est conçu et/ou aménager pour répondre aux besoins des enfants et leur assurer sécurité et hygiène au quotidien.

Longueville sur scie est une commune proche de plusieurs autres communes (Saint Crespin, Gonnevillle sur scie, Dénestanville, Sainte Foy) et de grands axes routiers et ferroviaires, qui en font une commune centrale. Cette spécificité en fait une commune attractive. La construction récente d'une nouvelle école maternelle et celle sur Saint Crespin d'une maison de santé pluridisciplinaire, vont également dans ce sens.

Les locaux du multi accueil se situent sur un axe routier principal et à proximité des écoles, ce qui nous confère une fréquentation constante voire en augmentation des enfants.

Les parents fréquentant la crèche sont des personnes en activités qui cherchent un mode de garde, des mères au foyer ayant besoin de se libérer temporairement, ainsi que des personnes désireuses de préparer leurs enfants à l'entrée école. Certains d'entre eux, dont les enfants sont en garde chez une assistante maternelle, désirent bénéficier de la structure pour sociabiliser leurs enfants et leurs offrir quelques heures par semaine de vie en collectivité.

PRESENTATION ET ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Le multi accueil « les poussins » est un mode de garde qui permet aux familles de concilier la vie socioprofessionnelle et la vie familiale tout en garantissant à l'enfant une vie quotidienne harmonieuse, sécurisante et épanouissante.

La vie de la structure correspond à une expérience de vie en collectivité au sein de laquelle chaque enfant découvre une vie quotidienne différente. Il est essentiel qu'il y trouve sa place au sein du groupe.

Le multi accueil doit permettre à chaque enfant de développer sa personnalité en tant qu'individu unique, tout en apprenant le respect de l'autre afin de trouver son équilibre.

1) Les jours et les heures d'ouverture :

Le multi accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Il est fermé les weekends et jours fériés. Il est également fermé pour congés annuels deux semaines en hiver, quatre semaines en aout et au pont de l'ascension.

Le multi accueil dispose d'une capacité de 18 places polyvalentes pour les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans. La structure peut accueillir les enfants de façon régulière ou occasionnelle.

Les places étant polyvalentes, les enfants peuvent passer d'un mode de garde à un autre facilement et toujours en fonction des places disponibles.

2) Les conditions d'accueil :

Les formalités d'accueil sont :

- Les vaccinations à jour
- Un certificat d'aptitude à la vie en collectivité
- Une autorisation de soins et d'hospitalisation en cas d'urgence
- Un justificatif des revenus (Feuille d'imposition N-2 ou numéro d'allocataire CAF)

L'accueil régulier concerne davantage les enfants dont les parents travaillent. Ce type d'accueil fait l'objet d'un contrat entre la structure et les parents.

L'accueil occasionnel concerne les enfants dont les parents veulent se libérer temporairement. Il permet aussi à l'enfant de se socialiser à son rythme et de préparer aussi l'entrée à l'école maternelle.

Les enfants de toute provenance géographique sont accueillis. Le rythme d'accueil est propre à chaque enfant. Une réservation à la semaine est indispensable pour l'accueil occasionnel. L'équipe du multi accueil mettra en place un planning à la semaine afin de prévoir et gérer la venue des enfants.

Les enfants non scolarisés et âgés de moins de six ans à la charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et dont les ressources sont inférieures au montant du Rsa peuvent aisément accéder à une place d'accueil.

La structure et ses locaux sont prévus pour pouvoir accueillir des enfants porteurs de handicap. Dans ce cas, un projet d'accueil individualisé sera établi entre les parents, l'enfant, la structure et le médecin référent.

Une place est réservée pour l'accueil d'urgence.

3) Les tarifs :

La structure applique le tarif horaire suivant le barème de la Caisse Nationale d'Allocations familiales pour le calcul de la Prestation de Service Unique (PSU) en accueil régulier et occasionnel des enfants jusqu'à 6 ans.

La participation des familles est calculée en s'appuyant sur leurs ressources mensuelles (revenus imposables de l'année N-2, avant les abattements de 10% et 20% sans les prestations familiales) et est dégressive en fonction de leur composition.

La structure a signé une convention avec la CAF (contrat enfance jeunesse) et la MSA.

4) Le personnel :

La directrice: Elodie GOSSELIN, Infirmière D.E.

Elle possède l'expérience requise pour diriger la structure.

Sous l'autorité du président, la directrice à délégation du multi accueil « LES POUSSINS » pour :

- Assurer la gestion de « LES POUSSINS », qu'il s'agisse notamment de l'organisation et de l'animation générale, de l'encadrement et de la répartition des tâches du personnel, des interventions et du concours d'équipes pluridisciplinaires extérieures,
- Prononcer les admissions sur certificat médical notifiant « l'aptitude de l'enfant à la vie en collectivité »,
- Assurer toute information sur le fonctionnement de la structure,
- Présenter « LES POUSSINS », son projet éducatif et social aux familles avant l'admission de l'enfant,
- Organiser les échanges d'information avec les familles au quotidien à titre individuel pour chaque enfant, mais aussi collectivement à l'occasion des rencontres associant familles et équipes de « LES POUSSINS ».

Sa qualification d'IDE lui permettra de veiller au bon respect des normes d'hygiène et de sécurité. Elle pourra assurer le lien avec le médecin référent de la structure.

Elle est tenue de signaler au directeur de la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) tout accident grave survenu dans les locaux de « LES POUSSINS » ou à l'occasion de son fonctionnement.

Elle doit tenir des dossiers personnels pour chaque enfant et un registre de présences journalières qu'elle doit présenter lors des visites de contrôle.

Elle veille à l'application du projet de la structure et de sa mise en œuvre. Elle consacre 50 % de son temps de travail aux tâches administratives.

En cas d'absence de la directrice de la structure, la continuité de la fonction de direction est assurée par Elisabeth Cacheux, infirmière. Elle assure les mêmes fonctions que la directrice quand celle-ci est absente. Elles permettent la continuité du poste de direction pendant les 55 heures d'ouverture hebdomadaire.

Composition de l'équipe

La composition de l'équipe est la suivante :

- Une Infirmière DE, directrice
- 1 autre infirmière DE,

- 6 agents titulaires du CAP Petite Enfance,
- 1 Agent d'entretien en collectivité.

Elles accueillent les enfants et leurs familles, créent et mettent en place des conditions nécessaires au bien-être des enfants, élaborent et mettent en œuvre des projets d'activités d'éveil, participent à la vie de la structure et aux tâches courantes de l'établissement.

Un planning hebdomadaire du personnel est établi et tient compte de l'amplitude horaire et du temps d'ouverture. Il est affiché dans la structure à disposition du personnel.

Chaque encadrant est soumis à une visite médicale annuelle.

Le rôle du médecin référent attaché à la structure

Le médecin attaché à la structure est :

Dr BALEIZAO SEBASTIEN

Adresse : MEDISCIE

76590 Saint Crespin

Tél : 02 35 04 60 01

Il assure la surveillance médicale générale comme médecin référent.

Il veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse, d'épidémie ou autre situation dangereuse pour la santé. En outre, il mène des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des personnels.

Les enfants doivent être soumis aux vaccinations obligatoires. Une contre-indication doit être attestée par certificat médical.

Dans le cas d'un enfant porteur d'un handicap, les professionnels médicaux et paramédicaux sont autorisés à venir dans la crèche.

En cas de prescription médicale, les médicaments doivent être fournis, accompagnés de l'ordonnance qui doit être datée et nominative. Si possible, demander à votre médecin une prescription en deux prises par jour (matin et soir). La prise du matin doit être administrée avant l'arrivée à la crèche.

Les parents auront signé préalablement une autorisation pour l'administration des médicaments (autorisation figurant dans le dossier lors de l'inscription de l'enfant).

Présence de stagiaires

L'établissement pourra accueillir des stagiaires.

La structure s'autorise à demander l'état vaccinal du stagiaire ainsi que son aptitude physique. Un règlement est prévu pour les stagiaires. Un tutorat est proposé en lien avec l'école ou le centre de formation. Une personne de l'équipe reste au contact du stagiaire durant sa période de stage.

5) Les locaux

Le hall d'accueil :

Il permet :

- Aux parents de déshabiller leur enfant, de déposer leurs affaires, et de mettre leurs chaussons ;
- D'offrir un temps de transmission : transmissions que les parents feront aux professionnels lorsqu'ils déposent leur enfant, mais aussi, du professionnel aux parents sur la journée passée ;
- D'afficher : plannings d'activités, et autres informations utiles.

C'est aussi un lieu d'échange et de partage. Les parents profitent de ces moments pour se confier ou poser différentes questions concernant leur enfant.

La pièce de vie ou salle d'éveil :

Cette pièce ouverte et centrale a été aménagée de manière à proposer aux enfants diverses activités adaptées à leur âge. Nous pouvons y retrouver un parc pour les bébés, deux tables et chaises hautes à proximité de la cuisine pour les repas, un coin avec dinette et cuisine, un coin voiture, un coin lecture et comptines.

La cuisine :

Ce sont les parents qui apportent les repas de leurs enfants chaque matin. La cuisine se compose donc d'un réfrigérateur pour conserver au froid les repas, d'un micro onde pour les réchauffer ainsi que d'un chauffe biberon. Elle contient aussi un placard pour ranger les bavoirs, assiettes, gobelets et couverts nécessaires à la prise des repas.

La salle de change :

Elle est équipée de deux plans à langer, d'une réserve de couches, de bannettes nominatives pour ranger les affaires des enfants accueillis, de 3 pots et de 2 petits toilettes, d'une baignoire, d'un pèse bébé, d'un lave main pour adulte et d'un autre pour les enfants.

Les dortoirs :

La structure est munie de 2 dortoirs dont le mode de couchage de chacun est adapté à l'âge et à l'autonomie des enfants.
Nous fournissons les gigoteuses et couvertures nécessaires pour la sieste.

L'extérieur :

Lorsque le temps le permet, les enfants ont accès à une petite cour, avec structure de motricité, toboggans et porteurs.

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Chaque enfant est différent et il nous semble primordial qu'il puisse évoluer sans heurt en tant qu'être en devenir, dans un cadre rassurant, en répondant à ses besoins sans brutaliser son rythme de vie : repas, sommeil, apprentissage, mais aussi autonomie, émotions et envies. Pour cela, différents moyens sont mis à notre disposition et à celui de l'enfant au sein de notre structure.

1) La vie quotidienne dans la structure

a) L'inscription

L'accueil des parents est prépondérant, ainsi le premier contact ne doit pas être négligé. Il est la première approche qui permet de créer un lien, afin que les parents se sentent en sécurité et en confiance. Le fait d'être accueilli avec égard instaure un climat de bien être où ils se sentent reconnus. Cette énergie est transmise à leur enfant qu'ils pourront confier en toute quiétude.

L'inscription n'est pas simplement consacrée au recueil de données administratives, mais elle est l'occasion de connaître les habitudes de vie de l'enfant afin de répondre au mieux à ses besoins. Toute information de la part des parents a son importance pour pouvoir agir à bon escient envers celui-ci. Par conséquent, il est nécessaire que le professionnel soit capable d'écoute et d'attention.

Dans le même temps, est décrit aux parents une journée à la crèche afin qu'ils connaissent le rythme de la structure. Pour mieux visualiser celle-ci une visite leur est proposée pour qu'ils fassent partie intégrante du lieu d'accueil de leur enfant.

A ce moment, l'équipe est présentée aux familles en nommant chaque agent par son prénom pour une identification de chacun. Dans la mesure où l'enfant entend le prénom de chaque professionnel, la cohérence veut que les parents le nomment également pour éviter toute confusion ou incompréhension dans l'esprit de l'enfant.

L'inscription inclut la nécessité d'expliquer aux parents qu'une période d'adaptation est importante pour une intégration en douceur.

b) L'adaptation

C'est un moment essentiel pour permettre :

- Aux enfants de faire connaissance avec la crèche, les autres enfants et l'équipe.
- A l'équipe de faire connaissance avec l'enfant et sa famille, d'obtenir des informations sur les rituels de l'enfant (habitudes d'endormissement, habitudes alimentaires...)
- Aux parents, de faire connaissances avec la crèche, l'équipe, les autres enfants, les autres familles.
- Une séparation progressive entre parents et enfants

Ce moment permet aux parents d'avoir des informations sur le fonctionnement quotidien de la crèche et sur l'équipe qui s'occupera de leur enfant. L'adaptation se fait en général sur une période minimum d'une semaine, mais peut se faire sur deux semaines. L'adaptation est un moment très important, parce qu'il aura comme conséquence la bonne intégration de l'enfant au sein de la crèche. Cette période permet aussi d'instaurer une relation de confiance entre parents, enfants et professionnels.

c) L'accueil

C'est un moment privilégié qui nous semble être une priorité. D'où l'importance pour accueillir un enfant, d'accueillir ses parents.

Etre à l'écoute des parents nous semble important ; il n'est pas toujours simple de se séparer de son enfant et chacun a la liberté de nous joindre pour prendre des nouvelles.

L'accueil du soir est aussi un moment clé. Il faut du temps à l'enfant pour quitter le lieu où il a été accueilli et retrouver son parent. Il est là indispensable que parents et professionnels prennent le temps de communiquer, de raconter la journée, les anecdotes pour qu'il y ait une véritable continuité entre le lieu d'accueil et la famille.

d) Le repas et le goûter

Les repas sont apportés par les parents et réchauffés par nos soins. Ils sont servis vers 11 heures 30, pour le midi et 15 heures 30 pour le goûter. Les plus petits mangent dans des chaises hautes tandis que les moyens et les plus grands, déjà plus autonomes, mangent sur des tables séparées afin de constituer des petits groupes. Nous adaptons ces horaires en fonction du rythme des enfants et de leur âge.

Les traditions religieuses et culturelles ainsi que les habitudes alimentaires personnelles sont respectées par chaque membre de l'équipe. Un enfant ne sera jamais forcé à manger. Toutefois, afin de diversifier ses goûts, il sera sollicité par l'adulte afin qu'il puisse décider par lui-même de ses préférences alimentaires.

Le repas est un moment de partage, d'échange, de plaisir et de convivialité. C'est aussi un temps d'apprentissage des règles de vie qui favorise l'éveil et la curiosité de chaque enfant.

e) *Le sommeil*

Les besoins de sommeil varient d'un enfant à l'autre et évoluent avec l'âge. L'équipe s'attachera à respecter les rythmes et les temps de sommeil de chacun.

L'enfant a besoin d'un climat sécurisant. Pour cela il lui sera proposé toujours le même lit. Nous disposons de 2 dortoirs avec des lits à barreaux ou des couchettes suivant les âges.

L'adulte accompagnera l'endormissement de chacun en respectant son rituel (les doudous, les sucettes, le bercement...) et assurera une surveillance de la sieste de 12h30 à 14h30. Pour les siestes en dehors de ces horaires, un passage toutes les 30 minutes dans les dortoirs sera effectué par un agent.

Afin de favoriser un moment calme nous proposons aux enfants un petit temps de relaxation bercés par de la musique douce ou quelques histoires lues avant de rejoindre leurs dortoirs respectifs.

f) *Les soins*

Les changes et les passages aux toilettes ne se font pas à heures fixes ; ils prennent en compte les besoins de chaque enfant, suivant leur heure d'arrivée et l'heure du dernier change à la maison. Ce sont des moments privilégiés, de complicité avec l'adulte. Plusieurs aspects sont importants pour l'équipe :

- Parler à l'enfant, afin de le prévenir des gestes de l'adulte
- Respecter son corps, en effectuant nos gestes de la manière la plus douce possible et si vraiment il ne veut pas, c'est par la discussion qu'on l'amène à accepter le soin ; on ne le lui imposera pas de force.
- Favoriser son autonomie et la découverte de son corps
- Respecter sa pudeur

L'apprentissage de la propreté se réalise toujours avec la collaboration des parents et en continuité de ce que l'enfant vit à la maison. En tant que professionnel, nous serons là pour répondre aux questions des parents et les conseiller dans cette étape du développement de leur enfant.

Les couches et produits nécessaires aux changes sont fournis par la structure.

L'équipe lave également et de façon systématique les mains et le visage des enfants avant et après chaque repas (à l'aide d'un gant humide à usage individuel). Mais aussi après une activité salissante (telle que la peinture ou craie ou jardinage).

Si l'enfant se salit en cours de journée, il sera changé grâce à la tenue de rechange fournie par les parents ou à défaut par une tenue de secours prêtée par le multi accueil.

Afin de favoriser l'hygiène bucco-dentaire et de favoriser l'autonomie, les enfants ont la possibilité vers 2 ans de se laver les dents le midi. Nous demanderons aux parents d'apporter brosse à dents et dentifrice.

g) Le jeu et les activités

« L'enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue. »

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant.

Tout au long de la journée, divers jeux et activités seront proposés aux enfants suivants leur âge, leur potentiel et leur désir. Ils doivent permettre de stimuler

la créativité individuelle et collective, de percevoir, de comprendre, de s'exprimer, de prendre des responsabilités, d'acquérir de nouvelles connaissances et de trouver sa place dans le groupe.

Les jeux libres

Ils sont mis à la disposition des enfants dans divers coins (lego, dinette, voiture) tout au long de la journée. Cela permet à l'enfant de développer son libre choix, son libre arbitre, son autonomie, de faire appel à son imagination et à ses capacités d'interaction.

Les ateliers ou activités proposés par les membres de l'équipe

Elles sont proposées tous les jours aux enfants et sont adaptées en fonction de l'âge, des envies et des besoins de l'enfant. Les petits groupes sont privilégiés. Les activités permettent aussi d'apprendre aux enfants certaines règles (respecter les consignes, attendre son tour...)

Voici une liste non exhaustive des activités que nous proposons :

- **Activités manuelles** : dessin, gommette, collage, peinture... qui font appel à la motricité fine (maîtrise main-doigt)
- **Activités de manipulation** : pâte à modeler, pâte à sel... qui font appel à la coordination, à la dextérité et à l'emprise sur la matière.
- **Activités de psychomotricité** : parcours, tunnel, baby gym, qui font appel à la motricité globale, à la découverte du schéma corporel, l'équilibre...
- **Activités d'encastres et de construction** : puzzles, lego, cubes... qui font appel à la concentration, à la réflexion et à la créativité
- **Activités autour du langage** : comptines, chants, lectures, marionnettes... qui font appel à la communication, à l'imaginaire, au développement du langage et à l'éveil culturel.
- **Activités extérieures** : nous disposons d'une petite cour ce qui nous permet de sortir toute l'année. Nous insistons auprès des parents sur l'importance de « prendre l'air » pour tous les enfants et en toute saison. Les jeux extérieurs leur permettent de développer leur psychomotricité.

Nous gardons sans cesse à l'esprit qu'un enfant a aussi un grand besoin d'oisiveté. Il est important de le laisser rêver pour construire son imaginaire et sa capacité à entrer en relation avec les autres.

2) La place des parents au sein de la structure

Il est important d'instaurer une relation de confiance entre les parents, les enfants et les professionnels. Laisser son enfant n'est pas chose facile.

Il faut donc penser des temps d'échanges entre les accueillants et les parents pour établir une confiance mutuelle et de bonnes relations.

Le professionnel doit protéger la relation de l'enfant avec ses parents et aider l'enfant à faire le lien entre ce qui se passe chez lui et à la crèche, afin de préserver son sentiment de continuité.

Une séparation avec un parent serein, certain de la qualité d'accueil proposée dans ce lieu qu'il connaît bien avec des professionnels à qui il accorde une totale confiance, sera beaucoup moins douloureuse pour l'enfant.

Nous organisons au cours de l'année différents événements ou réunions afin d'impliquer les parents dans la vie de la crèche.

En septembre, une réunion d'information a lieu afin de présenter l'équipe, ses projets, ses valeurs. C'est aussi un moment d'échange avec les parents où ceux-ci pourront poser toutes leurs questions.

Un spectacle de Noël est proposé en décembre avec les enfants et les parents des 3 structures de la CDC. C'est un moment festif qui se poursuit autour d'un goûter. Les parents peuvent échanger entre eux et avec le personnel dans un cadre différent de la crèche.

Une kermesse ou une restitution des activités de l'année est également organisée. Ce moment convivial permet aux parents, enfants et professionnels d'échanger loin du cadre quotidien et formel. Les parents sont alors témoins des relations que leur enfant établit avec les professionnels.

CONCLUSION

Ce projet est avant tout rédigé pour guider les professionnelles que nous sommes, ponctuer notre quotidien dans la prise en charge des enfants, mais aussi respecter les besoins de chaque petit en le plaçant au centre de nos préoccupations quotidiennes.

Ainsi ce projet d'établissement a été élaboré autour de plusieurs idées qui sont liées à notre volonté de respecter l'enfant dans son individualité, grâce à la mise en œuvre de moyens qui participent à son épanouissement global.

Ainsi nous tentons de reconnaître chaque enfant en ce qu'il a d'essentiel et de particulier en tant que personne, en portant une attention constante aux innombrables détails, gestes et expressions qui font que chaque enfant est unique. Chaque enfant, au rythme de ses émotions et de ses expériences, apprendra à vivre autrement, au milieu d'autres enfants et d'autres adultes. C'est une aventure pour tous, importante et riche, qui se prépare, se parle, se construit au fil du temps. Des rencontres toutes originales qui méritent que l'on y réfléchisse.

Nous souhaitons que le lieu d'accueil constitue un véritable lieu de vie, un lieu d'échange où chacun peut évoluer et progresser.